



Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr



Paris, le 22 Novembre 2016

SPÉCIAL NÉGOCIATION SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES FACTEURS

Face au mépris de la direction, il va falloir se mobiliser !

Lundi 21 Novembre se tenait la deuxième séance de négociations sur les conditions de travail des métiers de facteurs et des encadrants.

Le texte de 57 pages transmis aux organisations syndicales à la dernière minute a de toute évidence été rédigé par des experts qui font passer les données techniques et économiques avant les considérations humaines. Le projet d'accord en l'état est donc complètement déconnecté des réalités que vivent les facteurs et leurs encadrants depuis de trop longs mois : souffrance, manque d'emplois et de moyens, absence de reconnaissance...

La CGT a proposé une suspension de séance à l'ensemble des organisations syndicales qui ont toutes accepté ; la CGT y a porté la volonté de maintenir un front unitaire en particulier sur la nécessité de mesures immédiates.

**Devant le mutisme de La Poste, la CGT a été contrainte de quitter la séance.
Nous ne pouvons tolérer que La Poste bâcle la négociation et méprise ainsi les salariés
en se servant des organisations syndicales comme faire valoir.**

La CGT FAPT exige pour la suite une réelle négociation qui porte sur les thèmes suivants :

- ⇒ faire de l'emploi une priorité, avec des embauches nécessaires, de l'emploi stable et qualifié ce qui inclut un plan de dé-précarisation immédiat
- ⇒ l'ouverture de négociations sur l'ensemble des métiers du Groupe La Poste
- ⇒ l'organisation du travail et les rythmes de travail
- ⇒ les normes et cadences
- ⇒ la remise à plat et une meilleure transparence des outils utilisés pour les comptages
- ⇒ la reconnaissance du travail et des qualifications par des augmentations de salaires

La CGT appelle l'ensemble des postiers à poursuivre et amplifier la mobilisation, fort des nombreuses luttes et grèves qui ont lieu sur le territoire.

**Une réunion unitaire s'est tenue le 22 Novembre.
Dès à présent, la CGT appelle à une grande
journée nationale d'action et de grève
unitaire le Jeudi 8 Décembre**

LA LUTTE S'ORGANISE ET S'AMPLIFIE DANS TOUS LES SERVICES !

6220 premières signatures pour les bureaux de poste à Paris

Depuis septembre, les parisiens, la CGT et les élus communistes s'organisent pour défendre la présence postale dans la capitale.

En effet, La Poste programme la fermeture de dizaines de bureaux de poste, elle transfère des activités dans des réseaux privés (*superette, bureau de tabac, pressing ...*), réduit les horaires d'ouverture ou se spécialise à l'intention d'une certaine clientèle (*immobilier, professionnels, uniquement sur rendez-vous ...*).

Serait-ce la fin de l'égalité de traitement ? De la proximité ?

Le Syndicat CGT des Services Postaux combat cette logique basée uniquement sur la recherche de la rentabilité financière. Au contraire, **nous défendons les valeurs du service public**. Les bureaux parisiens que La Poste a ou veut fermer se situent dans des quartiers populaires. Nous défendons la proximité et l'accessibilité. Un bureau de poste digne du 21^{ème} siècle se doit de proposer tous les services, disposer des mêmes horaires d'ouverture dans une même ville (*à Paris, 8h/19 du lundi au vendredi, 9h/13h le samedi*) avec le personnel nécessaire.

A l'appel de notre Syndicat, des postiers se sont rassemblés devant le Siège de La Poste ce 17 novembre, avec le soutien des Elu-e-s Communistes de Paris et du syndicat SUD.

La direction générale de La Poste a reçu une délégation.

Nous avons porté l'ensemble de nos revendications (l'arrêt de toutes les réorganisations et la satisfaction de nos revendications sur l'emploi, l'embauche en CDI, l'arrêt de la sous-traitance et de la précarité, l'amélioration des conditions de travail pour tous les services) et remis les pétitions.

Nous avons également profité de la réunion de la Commission de Présence Postale Territoriale, pour remettre ces mêmes pétitions aux Maires d'arrondissement.

Fonds de péréquation et équilibre territorial

Alors qu'elle se déclare entreprise citoyenne, La Poste s'affranchit de certaines règles (*en premier, celle du maillage territorial*). Que devient dès lors sa contribution à l'aménagement et au développement du territoire ?

Selon la loi, elle bénéficie d'allègement de fiscalité locale en contrepartie de sa mission d'aménagement du territoire : il constitue la majorité du fonds de péréquation. Or, ce dernier est en partie détourné pour rémunérer des Relais Poste (*commerces*) dans les zones prioritaires au lieu de maintenir de véritables bureaux de poste.

Grosse mobilisation à la PIC WISSOUS le 15 novembre

70 % de grévistes et 150 agents rassemblés devant la PIC

A l'appel des syndicats CGT, SUD, FO et CFTD,

pour les revendications suivantes :

- ⇒ comblement avant le 31 décembre 2016 des 23 emplois vacants par recrutement externe en CDI
- ⇒ accélération du recrutement par la CDéisation des intérimaires, sans exigence du permis de conduire
- ⇒ mise en place d'une véritable gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (*GPEC*) permettant d'anticiper les remplacements d'agents appelés à quitter la Pic
- ⇒ respect des engagements pris lors de la mise en place des matrices d'affectation et rappelées lors du CHSCT du 9 février 2016. Notamment que les rotations GF/PF doivent rester très exceptionnelles
- ⇒ dans le cadre des matrices d'affectation, demande d'une nouvelle évaluation de certains chantiers comme cela a déjà été formulé lors du CHSCT du 27 septembre 2016

